

AUTANT SAVOIR :

LES ENCOMBRANTS

**Quelques fois par an, les encombrants sont collectés devant chez vous.
C'est un service que la commune offre pour que
vous puissiez vous débarrasser de gros objets.**

Ce n'est pas une collecte pour jeter à moindre coût les déchets. Mais de plus en plus, les encombrants sont « encombrés » d'objets indésirables.

RAPPEL

Par définition, un encombrant est un déchet non recyclable et trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle ou un duo-bac.

Exemples : matelas, balatum, tapis, miroirs, mobilier en plastique,...

C'est fou ce qu'on y trouve comme déchets non autorisés :

- des caisses pleines de papiers/cartons et bocaux en verre,
- des caisses et sacs remplis de déchets ménagers (petits pots de yaourt lavés, souliers, ...),
- des sacs poubelles gris pleins à craquer de déchets en tout genre,

alors que d'autres services existent, comme le parc à conteneurs, les bulles à verre ainsi que les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers et de papiers/cartons.

ATTENTION

Comme des solutions existent, lors de la prochaine collecte des encombrants, les déchets ménagers ou autres déchets valorisables (papiers/cartons, verre) seront laissés sur place.

Autant le savoir...